

## DÉPART DE LA COURSE : LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE À 13H02

### ZONE DE DÉPART - RESTRICTIONS DE NAVIGATION

À l'occasion du départ de la course à la voile « La Route du Rhum - Destination Guadeloupe » prévu le 1<sup>er</sup> novembre 2026, des zones réglementées « PLAISANCIERS À MOTEUR » et « COURSE » sont créées de 11h00 à 17h00, pour assurer la sécurité et le bon déroulement de la course.

### RÈGLE DE NAVIGATION

- ✗ Lors de la sortie des concurrents, n'évoluez jamais devant les bateaux de course et ne vous en approchez jamais
- ✗ N'entrez jamais dans les zones interdites
- ✗ Suivez les instructions données par les bateaux de surveillance

### RÈGLES DE SÉCURITÉ

- ✓ Être en règle avec la réglementation en vigueur : armement de sécurité, nombre maximum de personnes embarquées
- ✓ Évoluez à des vitesses adaptées aux circonstances, ralentissez toujours dans les zones à fort trafic
- ✓ Portez une brassière de sauvetage et le coupe-circuit en permanence
- ✓ Évitez de sortir seul en mer, restez vigilant, demandez à votre équipage de surveiller le plan d'eau à vos côtés
- ✓ Connaître le numéro du cross (les secours en mer) indiqué dans le rectangle jaune, ci-dessus, " pour tout incident maritime"

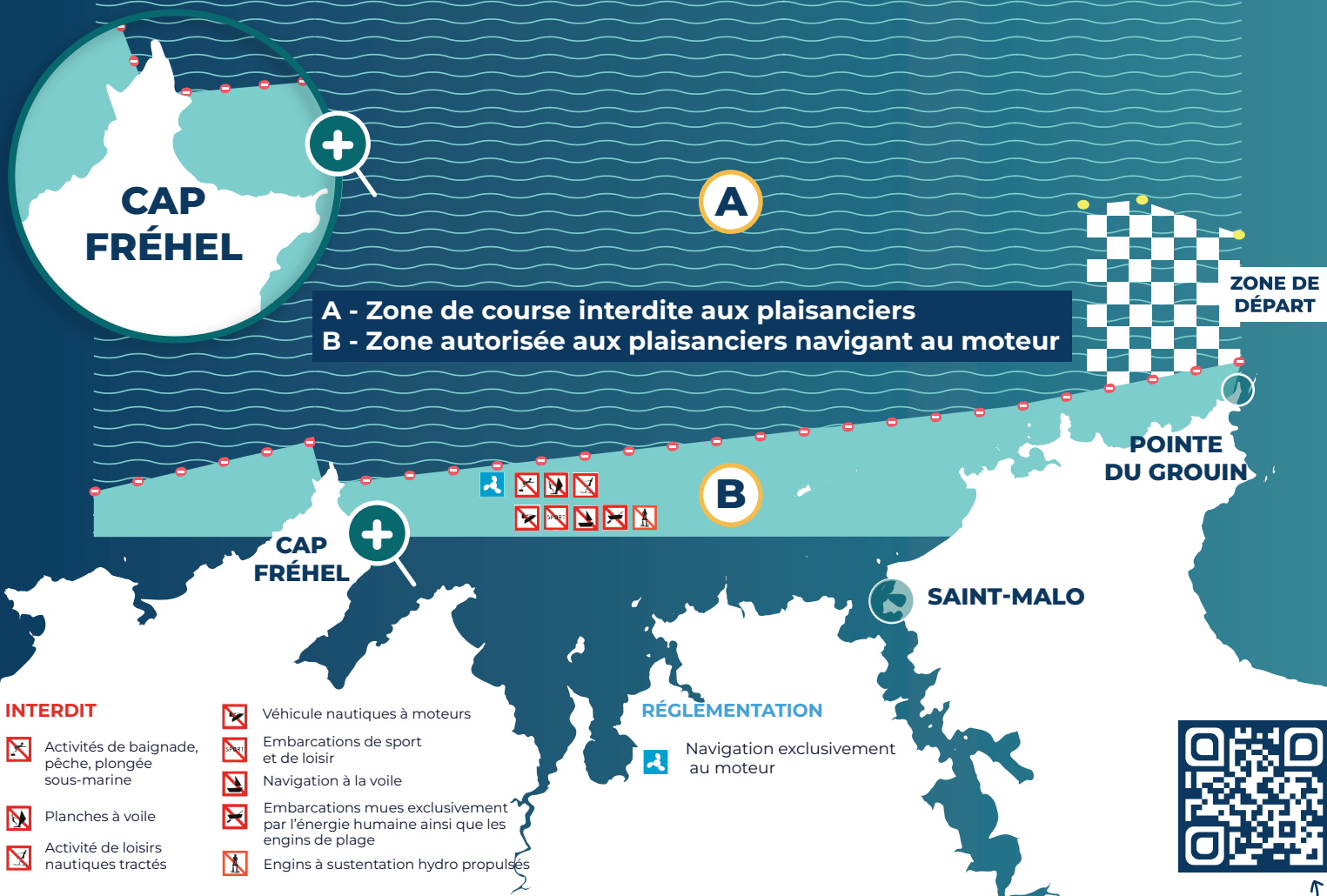
### RÈGLES DE BONNES CONDUITES

- ✓ Munissez-vous de vêtements chauds et adaptés à la mer
- ✓ Évitez tout rejet (déchets, eaux noires) dans le milieu naturel
- ✓ Respectez les stationnements autorisés sur le littoral pour votre véhicule

EN CAS DE DANGER AVERTIR  
LE CROSS IMMÉDIATEMENT  
TEL 196

INFORMATIONS SUR LA COURSE :  
VHF 01

ILES  
CHausey



Retrouvez l'arrêté préfectoral relatif au départ de la course sur [www.routedurhum.com](http://www.routedurhum.com) ou en scannant le qr code